



## EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION

Fiers d'être Viarmois !

Chères Viarmoises, Chers Viarmois,

Lors du conseil municipal du 6 décembre 2022, alors que nous souhaitons avoir des informations sur le **devenir de l'EHPAD**, nous apprenons qu'il ne sera plus démoli mais conservé pour y faire une maison médicale. En centre-ville... Rien sur le devenir de la RPA, de la Poste, des jardins des particuliers ou encore des maisons situées rue Kleinpeter, qui devaient, elles aussi, être rasées. Le projet reste-t-il d'actualité ? Les maisons seront-elles détruites ? Les jardins de notre cœur de ville seront-ils saccagés ? Quel avenir pour l'EHPAD et ses 3 plateaux de plusieurs centaines de m<sup>2</sup> ?

Alors que les travaux se poursuivent vitesse grand V au **21 Rue de Paris**, le maire confirme porter un projet de pizzeria juste à côté du restaurant Urban Pizza. Rien ne le choque dans cette situation et surtout pas la proximité de 2 restaurants à thème identique : "c'est une bonne concurrence" dit-il ... C'est plutôt injuste et c'est l'installation d'une concurrence déloyale, par la mairie. Et ceci à grands frais, car le financement de ce lieu s'établit pour l'instant à presque de 800.000 €, dont environ 500.000 € pour la commune, donc pour les Viarmois ! Nous comprenons maintenant que la jeunesse est la variable d'ajustement des finances de la ville !

Le maire, qui cherche sans arrêt à diminuer le coût des services, a voulu supprimer **le poste d'agent détaché au collège en charge du foyer des élèves**. Malgré une pétition qui a rassemblé 845 signatures et une manifestation de parents d'élèves, le maire a refusé de débattre. Il s'est totalement coupé des échanges démocratiques qui devraient avoir lieu au sein d'une commune. Heureusement, les autres communes ont été plus lucides sur la nécessité de ce poste. Le poste d'agent pour le foyer du collège est ainsi maintenu grâce à l'action des différents acteurs, sauf le maire de Viarmes.

Laurence Bernhardt, Fabien Bignolais, Aude Missenard  
Courriel [contact@fiersdetreviarmois.fr](mailto:contact@fiersdetreviarmois.fr) et groupe FaceBook